

Compte-rendu de la réunion du Bureau Exécutif du vendredi 12 mai 2023

Présents : Jean-Yves DUTHEIL, Pierre-Yves LACROIX, Stéphane LE BOULCH, Alain NOURISSON, Hervé ROBERT.

Absent(s) excusé(s) : Romuald FOURE.

Début de la réunion : 20h30, au club – avenue Gambetta.

1. Point financier :

Cette saison notre club a reçu un montant de subventions de 1 467,00 €, de la Mairie, du Casino Barrière et des Jardins d'Arcadie. Situation tout à fait exceptionnelle.

Toutefois, le résultat de l'exercice sera déficitaire cette saison car nous avons fait des investissements et nous avons beaucoup plus de joueurs participant aux compétitions et qualifiés pour les Championnats de France défrayés à 60 € chacun au lieu de 40 € précédemment.

La Banque Postale ayant égaré notre dossier d'octobre 2022 de demande de fermeture du compte, nous renouvelons le dossier. Ceci afin que les 1 700 € (environ) soient transférés sur notre nouveau compte du Crédit Mutuel.

2. Challenge interne :

La remise des prix se fera lors du 1^{er} tournoi après l'AG du 9 septembre 2023 et le tournoi du vendredi 16 juin 2023 comptera pour le Challenge comme nous l'avons fait depuis 2 ans. Une modification du règlement en ce sens sera proposée à notre prochaine AG.

3. Assemblée Générale du Comité Normandie de Tarot :

Elle aura lieu le samedi 10 juin 2023 à 17h.

Comme la saison dernière, elle se déroulera au boulodrome de Ouistreham avec un concours de pétanque à partir de 13h30 et barbecue à partir de 19h.

Le rendez-vous des bénévoles pour l'installation et la préparation est fixé à 9h30 au Club.

4. Nouveau lieu d'accueil du Club :

Comme prévu et déjà évoqué, notre club va s'installer au lieudit « Le Pavillon », 11 rue des Arts à Ouistreham, à compter de la rentrée 2023-24. Le déménagement est prévu fin août ou début septembre 2023, en même temps que le club de Bridge.

Nous disposerons d'un petit bureau dédié, que nous partagerons avec le club de bridge. La salle de jeu, pouvant accueillir 13 tables, nous est affectée en priorité avec le bridge, mais cette salle peut être mise à la disposition d'autres activités, lorsque nous ne l'utilisons pas. Nous avons la possibilité de stocker du matériel à l'étage mais cet espace est commun à toutes les associations. Il faudra sans doute acheter une armoire métallique qui ferme à clef.

Nous pourrions également profiter des autres installations du Pavillon, en fonction des disponibilités des lieux. Nous aurons une plus grande facilité de stationnement.

5. Organisation de la prochaine saison :

L'initiation des jeudis après-midi aura lieu au Pavillon ainsi que les tournois mensuels du vendredi soir, précédés de l'entraînement au duplicate. Le calendrier de la prochaine saison a été

déposé et attend l'aval du directeur des lieux.

Nous organiserons dans l'année 4 tournois en Libre Individuel, les jeudis après-midi à 14h, à la Grange aux Dîmes. Ceci, entre autres, pour permettre aux joueurs de l'initiation de participer à des tournois. L'inscription sera de 8 € par joueur. Il y aura des enveloppes et des lots aux positifs.

Nous maintenons notre journée « Triplettes + Libre », qui aura lieu le samedi 6 janvier 2024 au lieu dit « Le Pavillon ».

Nous postulons pour l'accueil de 2 compétitions à la Grange aux Dîmes : Le 1^{er} tournoi du Libre Sénior en octobre 2023 et le la 2^{ème} séance de l'Individuel Sénior en avril 2024.

6. Festival 2023 :

Le festival aura lieu les vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2023, à La grange aux Dîmes. Le programme sera le suivant :

- Vendredi 29/09 à 14h et 21h : Libre Individuel
- Samedi 30/09 à 14h : Libre Duo et Individuel Duplicate
- Samedi 30/09 à 21h : Grand libre Individuel
- Dimanche 1^{er}/10 : Libre. Individuel

7. Questions diverses :

Il n'y a pas d'autre point ou de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le secrétaire,
Pierre-Yves LACROIX

Le Président,
Alain NOURISSON